

FLASH INFO

TA **Major Pénitentiaire** (Filière Encadrement) 2027

Conditions d'éligibilité :

Brigadiers-chefs pénitentiaires encadrement ayant atteint le 2ème échelon et comptant 2 ans de services effectifs dans ce grade au 31/12/2027.

Dates prévisionnelles :

15 octobre 2026 au plus tard : Date limite pour transmettre les propositions d'avancement au bureau de la gestion des personnels (DAP/RH4).

A compter du 1er décembre 2026 : Publication des résultats du tableau d'avancement.

Le nombre de promotions sera communiqué ultérieurement.

Les notes de la DGAP, pourtant datées du 28 août 2026, n'ont été mises en ligne que le 23 octobre 2026, après la clôture des propositions.
Les agents n'ont pas pu en prendre connaissance à temps !

L'UFAP UNSa JUSTICE
VOUS INFORME

